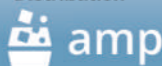


Rédaction

Walter Agosti

Distribution



Rédacteur en chef :

M. Walter Agosti
info@visionpresse.be
Avenue Albert 1^{er} 1A – 1342 Limelette

Graphisme & impression :

AZ Print sa
Rue de l'informatique 6
B-4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
Tél. 04 364 00 30 – info@azprint.be
www.azprint.be



Edito

Fondre plus vite encore qu'au soleil !

En cette période estivale, nombreux sont ceux qui arpenteront les librairies pour se procurer des magazines pour voyager ou des romans pour la plage. Ils seront probablement nombreux aussi à constater que la librairie qu'ils connaissaient est fermée. Derrière ces moments de légèreté et de plaisir se dissimule une réalité préoccupante : la chute vertigineuse du nombre de librairies/presse en Belgique. Selon le décompte de l'AMP, elles sont passées de 4103 magasins en 2005 à 1957 l'an dernier. Concrètement, plus de la moitié des librairies ont disparu en moins de 20 ans !

Si nous sommes nombreux à réinventer le métier de libraire, à ajouter de nouveaux services, à faire preuve d'une grande flexibilité horaire, force est de constater que nos efforts seuls ne peuvent inverser cette tendance inquiétante.

A l'aube d'une année électorale importante, Vision Presse prend son bâton de pèlerin et va sensibiliser les formations politiques et les candidats à la réalité compliquée de notre secteur. Des solutions, il y en a. Il suffit d'un peu de courage politique pour les mettre en œuvre.

Cela passe par des mesures relatives aux accises sur certains produits, sur des modifications législatives pour autoriser la vente de produits alternatifs au tabac, supprimer la limite des mises en paris sportif dans une librairie/presse, réduire l'appétit fiscal des communes qui taxent lourdement les librairies qui offrent des paris sportif, etc.

Il y a aussi des négociations à avoir avec les distributeurs pour ne payer que le vendu aux distributeurs, revoir les frais de ports, ou encore avec la Loterie Nationale et Bpost

Les idées ne manquent pas. L'énergie non plus. On le voit, il est urgent d'avoir un soutien structurel des dirigeants politiques afin de rendre le secteur viable. Tous les élus s'accordent à reconnaître qu'une librairie est un lieu de passage et de rencontres important pour une commune. Il est donc temps de joindre le geste à la parole.

D'ici là, je vous souhaite un bel été et gardons le contact pour défendre les intérêts de notre belle profession.

Walter AGOSTI
Administrateur délégué
walter@visionpresse.be



DEVENEZ PARTENAIRE

B!NGOAL

VOTRE BOOKMAKER 100% BELGE !

Contactez-nous pour une visite sans obligation



02/736.99.55



info@bingoal.be



@bingoal.be



Brèves

Un projet d'arrêté royal pour régler le conditionnement du tabac



La proposition prévoit qu'au 1^{er} janvier 2024, le nombre de cigarettes par paquet soit limité à un multiple de 5 à partir de 20 cigarettes jusque maximum 50. En résumé des paquets de 20- 25- 30- 35 – 40 – 45 et 50. Une proposition que Vision Presse accueille favorablement.

Philip Morris a intenté une action en justice au Conseil d'État contre l'interdiction des sachets de nicotine annoncée plus tôt cette année par le ministre Vandembroucke

« Philip Morris s'oppose à l'interdiction des sachets de nicotine et va donc saisir le Conseil d'État. En interdisant les sachets de nicotine dans notre pays, près de 2 millions de fumeurs belges se voient refuser l'accès à un produit innovant, sans fumée et scientifiquement prouvé, moins risqué que le tabagisme. Dans les pays où les fumeurs adultes ont accès à de meilleures alternatives telles que les cigarettes électroniques, les produits du tabac chauffés et les sachets de nicotine, le nombre de fumeurs diminue beaucoup plus rapidement qu'en Belgique. En Suède, le snus, un produit oral à base de nicotine, a contribué à la plus faible prévalence du tabagisme, soit 5,6 % en Europe. Les données épidémiologiques montrent clairement qu'en raison de ce faible nombre de fumeurs, la moyenne des maladies liées au tabagisme y est nettement inférieure à celle de l'UE. Au lieu d'interdire les sachets de nicotine, nous préconisons une réglementation appropriée de toutes les meilleures alternatives à la cigarette. C'est la meilleure garantie que les sachets de nicotine restent hors de la portée des mineurs, alors qu'ils restent disponibles pour les adultes qui autrement continueraient à fumer. »



Rencontre Ecolo

Vision Presse et Perstablo ont commencé la tournée des partis politiques afin de présenter le mémorandum sur la prise en charge de nos frais de port. Le 1^{er} juin nous avons été reçu à la chambre des représentants et avons rencontré Monsieur le député Albert Vicaire. Une rencontre d'échanges et d'écoute constructive.

Rapport 2022 – Commission des jeux de hasard – extrait

La cellule de contrôle a effectué plusieurs contrôles à ce sujet depuis le 05/03/2022. • 117 libraires ont reçu



un courrier leur demandant de cesser temporairement de proposer des paris parce que leur limite annuelle de 250 000 EUR de mises avait été atteinte (16 d'entre eux ont été informés dès la fin de 2022 que leur activité pouvait reprendre. Il s'est avéré que les données financières transmises à la CJH par un organisateur de paris n'étaient pas correctes et un nouveau calcul du total de ces paris a démontré que ladite limite n'avait en réalité pas encore été atteinte). Dans 25 librairies, il a été constaté que la mise en vente de 200 titres de presse différents n'a pas été respectée; six d'entre elles ont volontairement rendu leur licence F2, cinq ont régularisé la situation et, pour les autres, le dossier a été transmis à la cellule sanctions. Il a aussi été constaté, lors des contrôles, que cinq librairies engageaient des paris entre 20 heures et 6 heures du matin alors que cela est interdit.

Rencontre Défi

Vision Presse a rencontré la formation politique DEFI ce 19 juin dans le cadre de notre mémorandum sur la prise en charge des frais de port. Réunion très constructive où il a été question d'actualiser la résolution parlementaire de 2017 en insistant sur la prise en charge des frais de port mensuels comme le préconise l'Etude de la KUL/UCL de 2019.



Ladbrokes.be

DYNAMISE TA LIBRAIRIE

AVEC LE PROGRAMME DE COMMISSIONS LE PLUS AVANTAGEUX SUR LE MARCHÉ.

18+ JOUEZ AVEC MODÉRATION 21+



Encyclopédie – Collections

Après quelques parutions, si vous constatez que nous ne vendez plus de numéros d'une collection, demandez à AMP ou à l'éditeur de mettre le titre à ZERO – cela permettra à des collègues d'avoir des quantités supérieures dont ils auraient besoin.

Distrimobi

Distrimobi permet de traiter vos réceptions et retours en direct via votre smartphone. Plus besoin de listes manuelles ou d'impression papier. En cas d'anomalie, Distrimobi affiche un message d'erreur.

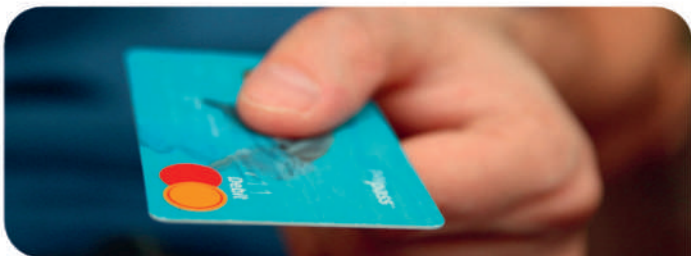
L'installation se déroule en 4 étapes :

1. Rendez-vous sur le Google **Play Store**, recherchez 'Distrimobi' et cliquez sur 'Installer'.
2. Après installation, vous pouvez cliquer sur '**Ouvrir**'. Il vous sera demandé d'**autoriser l'accès à la caméra** (pour scanner le code-barres des différents titres).
3. Distrimobi démarre et demande de scanner le **code QR d'activation**.
4. Générez le code QR (bouton sur le site de Distriweb sous Distrimobi App) correspondant à votre compte et scannez-le dans Distrimobi. **Distrimobi redémarre** et est opérationnel.

Les données pour la réception et les invendus seront disponibles sur Distrimobi dès le lendemain.

Bancontact

Le Ministre Pierre-Yves Dermagne a demandé une baisse des coûts de transactions du Bancontact pour les commerçants. Il demande un plafond par transaction de 0.02 € eu lieu de 0.056 € (comme au Pays-Bas). Mais attention, Il ne faudrait pas que l'abonnement augmente. A surveiller donc !



Irlande – Avertissement sanitaire sur les bouteilles d'alcool en 2026

L'Irlande va imposer un étiquetage sanitaire sur toutes les bouteilles d'alcool commercialisées sur son marché. Ce qui provoque une vive réaction des professionnels du secteur.

Une loi de santé publique a, en effet, été promulguée dans ce sens le 22 mai, qui donne trois ans aux opérateurs pour se mettre en conformité avec ces exigences.

Amp – Retours prématurés et invendus oubliés



Les retours exceptionnels seront dorénavant rappelés sur le bordereau du mercredi suivant et plus le lundi.

Betfirst – Paris sportifs

Le groupe IMP (LIBRE, DH, Avenir) se retire du secteur des paris sportifs avec la cession de BETFISRT au groupe Suédois Betsson qui veut faire de la Belgique l'un de ses marchés stratégiques.



SPORTS BAR
CHARLEROI - PROXIMITÉ RIVE GAUCHE

PLAY-OFF

LIVE SPORTS, DJ's, BEERS & FRIENDS

Rue de Charleville 28 | 6000 Charleroi
7j/7 | 11:00 → 23:00 (ve/sa → 2:00)

Interview

Cinq questions à madame MAGALI CLAVIE *Présidente de la Commission des Jeux*

1. Quelle est votre parcours professionnel et en quoi consiste votre fonction de présidente de la Commission des jeux.

Après dix ans au Barreau, j'ai été désignée juge en 2004. J'ai principalement été présidente du tribunal de l'application des peines avant d'être élue au Bureau et comme présidente du Conseil supérieur de la Justice en 2016. En 2020, j'ai rejoint la Commission des jeux de hasard. La loi prévoit que la Commission doit être présidée par un magistrat qui garantit un fonctionnement indépendant et impartial.

Notre mission est triple : gérer les licences, contrôler le respect de la réglementation et, le cas échéant, prononcer des sanctions et enfin, conseiller le Parlement et le Gouvernement, pour tout ce qui concerne les jeux de hasard et les paris.

2. La CJH est constituée des représentants de six ministres (Justice – Finances – Économie – Santé publique – Intérieur – Loterie Nationale) Cela semble beaucoup, Que décident ces représentants ? Comment se prend une décision ?

Douze représentants, six ministres c'est effectivement beaucoup et je pense qu'on pourrait réviser la Loi à ce sujet et voir, après 25 ans, comment mieux organiser et moderniser la Commission. Jusqu'à présent, toutes les décisions de la Commission, qu'elles concernent des octrois de licences ou des sanctions, sont prises à la majorité des membres présents qui se réunissent environ une fois par mois en présentiel et quelques fois à distance ou de manière électronique. La préparation des dossiers est confiée aux membres de notre secrétariat qui compte une petite quarantaine de fonctionnaires.

3. Régulièrement vous mettez sur « liste noire » des sites de paris de jeux illégaux qui fleurissent sur internet ? Y a-t-il vraiment une solution pérenne pour ne plus avoir ce genre de site qui salissent l'image des paris sportifs ?

La lutte contre les sites illégaux nécessite d'agir sur plusieurs fronts en même temps et de combiner répression et information. On adresse dorénavant des mises en demeure amiables aux opérateurs étrangers par lesquelles on leur demande de rendre spontanément leurs sites inaccessibles en Belgique. Cela fonctionne assez bien et dans de courts délais. S'ils n'obtempèrent pas, on les place sur notre liste noire et, grâce à une bonne collaboration avec les fournisseurs d'accès internet et l'IBPT, ces sites sont bloqués. Récemment, on a par ailleurs noué des contacts



prometteurs avec Google pour éviter la publicité faite par des sites illégaux et nous menons en outre régulièrement des actions de sensibilisation « Always Play Legally ».

4. Dans le rapport d'activité 2022 de la Commission des jeux on trouve des chiffres intéressants sur les contrôles en librairies. Avez-vous déjà des chiffres de contrôles pour 2023 ?

Suite à l'arrêté royal de février 2022 définissant les librairies autorisées à proposer des paris, la Commission a effectivement mené l'an dernier de nombreux contrôles afin de combattre le phénomène des fausses librairies. Nous poursuivons nos actions cette année encore, de manière aussi soutenue et avons déjà procédé à une centaine de contrôles dans l'ensemble du pays. Nous vérifions aussi, lors de ces contrôles, si des libraires ne laissent pas des mineurs jouer.

5. Nous avons pris connaissance que l'auditorat du Conseil d'Etat demandait l'annulation de l'Arrête Royal du 17 février. Quelles en sont les conséquences pour la commission des jeux si le Conseil d'Etat suit cet avis ?

Il me semble qu'à ce stade, il est hasardeux de se perdre en conjecture sur la situation future car on ne sait pas encore s'il y aura finalement une annulation ou pas de l'Arrête royal, et, dans l'affirmative, si elle sera totale ou partielle. Je préfère donc attendre l'arrêt du Conseil d'Etat pour lever toutes les incertitudes juridiques.

Interview Walter Agosti



Distrishop

GÉREZ VOTRE POINT DE VENTE DU BOUT DES DOIGTS
DÉCOUVREZ LA NOUVELLE VERSION DE DISTRISHOP

Distrishop est aujourd'hui une solution flexible qui vous offre le choix entre une solution complète qui regroupe le logiciel, le matériel et le support technique, ou la possibilité d'installer notre logiciel sur votre matériel.

Pour plus d'informations : 02/525 16 66 - distrishop@ampnet.be